

**concours
de design
HEMA
2010**

briefing & dispositions

HEMA

briefing & dispositions

introduction

Le design est un élément important du succès de HEMA. Avec son concours de design annuel, HEMA souhaite attirer l'attention d'un large public sur le design et depuis sa position impliquée dans la société, contribuer à la formation pratique des étudiants. Les retombées publicitaires autour du concours permettent aussi aux jeunes créateurs de se faire connaître immédiatement auprès des professionnels et du public.

Dans ce briefing & dispositions, vous trouverez le règlement et les conditions de participation à la 23e édition du Concours de Design HEMA. Vous y trouverez par exemple les critères auxquels une création doit répondre, comment les participants doivent s'inscrire, quels prix sont décernés et comment HEMA régit les droits de propriété intellectuelle.

HEMA souhaite bonne chance à tous les participants !

historique

Au début des années 80, HEMA opte pour une image plus trendy dans la forme de ses articles et ses emballages.

À la même période, l'enseignement déplore le manque d'opportunités pour la formation pratique de ses étudiants.

À la suite de ces deux constatations, le premier Concours de Design HEMA est lancé en 1983.

En 1990, le concours devient annuel, il gagne rapidement une place importante et une bonne réputation auprès des écoles et des étudiants.

HEMA aspire à produire et commercialiser une ou plusieurs créations gagnantes. Ce qui est bien sûr la plus belle récompense pour un lauréat. Depuis le début du concours, vingt créations ont déjà été commercialisées dans les filiales HEMA. La plus connue - et la première en date - est sans aucun doute la bouilloire « Le Lapin » de 1989. Mais d'autres créations sont aussi devenues célèbres comme la peluche « Moki », le vase « 103% » et le service « Tuit ».

En 2007, l'édition anniversaire du concours a récompensé le plat à tarte jetable « Tast toe », la robe soutien-gorge « Heldin(g) » et le « gâteau à parts ». L'imperméable d'Elsien Gringhuis « elke dag weer » sera proposé en vente dès novembre 2009.



bouilloire 'Le Lapin'



plateau à tarte 'Tast toe!'

HEMA

briefing & dispositions

briefing

Le sujet pour les catégories « articles divers » et « mode » du Concours de design HEMA 2010 est le suivant :

HEMA veut embellir et simplifier la vie des gens. Cela se voit dans nos articles : indispensables au quotidien et étonnants par la simplicité de leur forme, de leurs motifs, de leur fonction et de leur convivialité. Nous pensons qu'un joyeux motif, une remarquable simplicité d'utilisation et un design sympa rendent la vie de tous les jours un peu plus belle et un peu plus simple.

sortir en toute saison.

Pour la 23e édition du Concours de Design HEMA, nous demandons aux étudiants en mode et en design de créer un produit vraiment HEMA qui rend la vie des gens plus belle et plus facile lorsqu'ils sortent. Que ce soit pour un pique-nique au parc, un séjour sur les plages grecques, un cocktail à Groningue, une visite du Centraal Museum à Utrecht ou une semaine de camping dans le parc du Veluwe. Mais aussi plus près de chez soi : faire les courses, accompagner les enfants à l'école à vélo, boire un café avec des copines, se promener avec bébé, aller au cinéma avec des amis, rendre visite à papy et mamie... Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse beau : sortir en toute saison.

vraiment HEMA

Nous sommes bien sûr très curieux de voir quelles créations intéressantes ce Concours de Design HEMA va générer. La création doit être destinée à l'assortiment « articles divers », « mode » ou « alimentation » et doit donc être « vraiment HEMA ».

De quoi s'agit-il précisément ?

étonnante simplicité

Entrez dans l'un de nos magasins et vous comprendrez immédiatement : vous y trouverez les meilleurs articles de la vie quotidienne, au design particulier et à des prix étonnamment bas. Cette combinaison de qualité et de prix est introuvable ailleurs. Et tous nos articles ont un point commun : leur étonnante simplicité. Cette simplicité est notre référence dans tout ce que nous faisons, créons et souhaitons : Rendre particuliers les objets du quotidien,

critères

Lors du jugement, les créations ne seront pas seulement évaluées sur leur adhésion au sujet et leur simplicité, elles devront aussi être contemporaines, compréhensibles, originales et d'actualité. L'aspect durable sera aussi pris en compte. Le produit est-il suffisamment solide ? A-t-il une longue durée de vie ? Est-il fabriqué avec des matériaux qui ne nuisent pas à l'environnement ?

dimension, sécurité, qualité et prix

N'oubliez pas non plus que le produit doit pouvoir être présenté dans les rayons du magasin, tenez donc compte de ses dimensions, de sa sécurité, de sa qualité et de son aptitude à être produit à un prix HEMA. Inutile de rappeler que la création ne doit pas être déjà disponible sur le marché. Elle ne doit pas non plus être fabriquée avec des produits soumis à des droits de propriété intellectuelle d'autres personnes.



briefing & dispositions

participants

Le Concours de Design HEMA 2010 propose donc un sujet commun pour les étudiants en design de produit, de mode et d'alimentation. Par étudiants en design de produit et d'alimentation nous entendons : les étudiants qui suivent une formation de design industriel ou de design de produit ou une formation similaire, au niveau HBO ou universitaire aux Pays-Bas ou qui sont en premier ou second cycle en Belgique. Par étudiant en design de mode, nous entendons : les étudiants qui suivent une formation en mode ou dans laquelle le design de mode est la matière principale, au niveau HBO aux Pays-Bas ou qui sont en premier ou second cycle en Belgique.

envoi

Les étudiants qui souhaitent participer au concours, devront fournir :

- une création achevée
- une lettre de motivation : une explication des choix effectués lors du processus de création
- une description des matériaux utilisés et du procédé de production appliqué
- les spécifications techniques indiquant que l'objet peut être fabriqué en masse et être transporté (par voie maritime).
- un calcul du prix de revient

Pour en savoir plus sur les conditions d'envoi des créations, lisez les dispositions figurant dans ce document.



briefing & dispositions

vraiment HEMA

Pour HEMA, une vie belle et facile ne doit pas être nécessairement chère. Entrez dans l'un de nos magasins et vous comprendrez immédiatement : vous y trouverez les meilleurs articles de la vie quotidienne, au design particulier et à des prix étonnamment bas. Cette combinaison de qualité et de prix est introuvable ailleurs. Tout comme l'agencement de nos magasins d'ailleurs. Et notre personnel est toujours là, à la disposition de tous : fier, impliqué et attaché à son HEMA. Voilà ce que signifie pour nous Vraiment HEMA.

marque

Nous avons toujours fabriqué nous-mêmes tous nos articles. 100% HEMA. Et tous nos articles ont un point commun : leur étonnante simplicité. Cette simplicité, elle est inscrite dans nos gènes, dans nos magasins, notre centre de distribution, nos boulangeries et notre siège social. Elle est notre référence dans tout ce que nous faisons, créons et souhaitons. HEMA donne un petit plus aux objets du quotidien.

design

Nous pensons que le plaisir se trouve dans les petites choses. Dans chaque article, vous reconnaissez toujours un style typiquement HEMA : contemporain, frais, sobre et convivial, avec une touche rationnelle et optimiste. Pour HEMA les objets du quotidien aussi doivent être beaux. Car même les choses simples peuvent être belles.

prix et qualité

Pour rendre les choses encore plus simples pour nos clients, nous choisissons uniquement les meilleurs articles de base, que nous testons nous-mêmes. Ainsi, nos clients n'ont plus besoin de le faire. Et c'est le cas pour tout ce que vous voyez dans nos magasins : les célèbres succès de HEMA, comme nos sous-vêtements ou notre saucisse fumée, mais aussi nos nouveaux produits et services avec lesquels nous étonnons tout le monde en permanence. Nous tentons aussi d'améliorer constamment tous les articles que nous vendons. Pour les rendre encore meilleurs et encore plus beaux. Mais toujours à un prix étonnamment bas.

responsable

HEMA est près des gens, au cœur de la société. Et nous prenons nos responsabilités dans la société où nous vivons. Nous aspirons en permanence à trouver le bon équilibre entre les gens, l'environnement et notre politique d'entreprise. Nous voulons avoir une attitude responsable envers notre personnel et envers le monde qui nous entoure. C'est un choix de toujours et nous le maintiendrons.

parmi les gens

Nous prenons soin de nos clients. On le voit lorsqu'on se promène dans nos magasins. HEMA, c'est un miroir de notre société à petite échelle : jeunes et personnes âgées, pauvres et riches, hommes et femmes, locaux et étrangers, familiers et inconnus. Car tout le monde se reconnaît en HEMA. Et HEMA se reconnaît en chacun d'entre nous. C'est notre force. HEMA est à tout le monde, et pour tout le monde. Vraiment HEMA.



HEMA

briefing & dispositions

dispositions

article 1. objectif

L'objectif du Concours de Design HEMA est de contribuer à la formation pratique des étudiants en design de mode, de produit et d'alimentation des écoles participantes. Avec le Concours de Design, HEMA souhaite attirer l'attention d'un large public sur le design. Le Concours de Design HEMA et toutes ses retombées publicitaires permettent aussi aux jeunes créateurs de se faire connaître auprès des professionnels et du public. HEMA aspire également à produire et commercialiser une ou plusieurs créations gagnantes.

article 2. participation/inscription

Le Concours de Design HEMA est un concours clos. Une liste des écoles contactées est disponible sur www.hema.nl/ontwerpwedstrijd. Seuls les étudiants des écoles mentionnées peuvent participer au concours. Les étudiants désirant participer doivent s'inscrire au plus tard le mardi 15 décembre 2009 en utilisant le formulaire d'inscription disponible sur le site www.hema.nl/ontwerpwedstijd. Toute participation au Concours de Design HEMA est impossible sans inscription préalable. Au moment de l'inscription, le participant reçoit un numéro unique qui lui permet d'envoyer sa création de façon anonyme. HEMA se réserve le droit d'exclure du Concours de Design HEMA tout participant qui ne respecte pas toutes les conditions et obligations mentionnées dans les dispositions et le briefing.

article 3. création

La création doit être destinée à l'assortiment Mode, Divers ou Alimentation de HEMA. En ce qui concerne le choix de la forme et des matériaux à appliquer, les participants doivent tenir compte des points suivants :

- la création doit répondre aux exigences d'envoi comme formulées dans le briefing du Concours de Design HEMA ;
- la création ne doit pas être déjà disponible sur le marché ;
- la création définitive doit avoir un prix de vente adapté au positionnement HEMA, donc un bon rapport qualité/prix ;
- une description détaillée de la méthode de fabrication est nécessaire pour la production éventuelle d'une création. Autrement dit, le participant doit fournir une description précise des matériaux et du procédé de production utilisés. Le participant doit également fournir les spécifications techniques de sa création ainsi qu'un calcul de son prix de revient ;
- la création doit s'adresser à un public le plus large possible.

article 4. calendrier

Le Concours de Design HEMA se déroule selon le calendrier suivant :

- inscription sur le site www.hema.nl/ontwerpwedstijd jusqu'au mardi 15 décembre 2009 ;
- la création envoyée par le participant doit être parvenue à HEMA le mercredi 15 avril 2010 au plus tard ;
- la date de la publication du nom des gagnants et de la remise des prix sera déterminée ultérieurement et annoncée sur le site web du concours.

The HEMA logo consists of the word "HEMA" in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid magenta square.

briefing & dispositions

article 5. exigences liées à l'envoi des créations

5.1 Un modèle de sa création achevé, de taille réelle et en état de fonctionner, avec mention du nom de la création. Le nom et numéro de participation doivent également figurer dans un cadre de 10 x 15 cm sur l'extérieur de l'emballage postal. NB : pour des raisons pratiques, les créations doivent être exclusivement envoyées dans des emballages postaux agréés par les bureaux de poste.

5.2 Un texte de 1.000 mots au maximum décrivant l'idée de base de la création, la motivant et expliquant l'origine de cette idée. Les croquis et dessins qui ont servi de base à la création, peuvent aussi être envoyés à titre d'illustration. Le nom de la création doit être mentionné sur tous ces documents annexes.

5.3 Une description complète et détaillée de la méthode de production comme indiqué dans l'article 3. Les couleurs et matériaux utilisés pour la création peuvent aussi y être ajoutés. Le nom de la création doit aussi être mentionné sur tous les objets annexes de l'envoi.

5.4 Une enveloppe cachetée contenant le nom, l'adresse, l'école et la formation/spécialisation du participant. L'enveloppe cachetée permettra de vérifier l'identité du participant a posteriori. Elle ne sera donc ouverte qu'après le verdict du jury.

article 6. méthode et délai d'envoi

Les participants doivent envoyer leur création, munie du numéro de participation unique remis à l'inscription et comme décrit dans les articles 2 et 5 de ces dispositions, avant le jeudi 15 avril 2010 au secrétariat du concours HEMA, à l'adresse indiquée ci-dessous. Pour l'envoi de sa création, le participant doit veiller à utiliser un emballage adéquat afin d'éviter tout endommagement.

HEMA B.V.

Secretariaat HEMA ontwerpwedstrijd, kamer 5.01.1

Frankemaheerd 2

NL-1102 AN AMSTERDAM-ZO

article 7. propriété intellectuelle et production de la création

7.1 La propriété intellectuelle et les droits en résultant, relatifs à la création, reviennent au participant. Le participant garantit que sa création lui est propre et qu'elle n'atteint aucun droit de tierces personnes. Le participant dégage HEMA de toute responsabilité en cas de réclamation d'une tierce personne revendiquant une atteinte à ses droits et rembourse tout dommage et frais de HEMA (y compris les frais d'assistance juridique) en relation avec de telles revendications.

7.2 HEMA a l'intention, mais pas l'obligation, de réaliser les créations gagnantes et de les intégrer temporairement ou non à son assortiment.

7.3 Dans le cas où HEMA décide de produire une création gagnante, tous les droits de propriété intellectuelle inhérents à la création et en particulier les droits d'auteurs internationaux, seront cédés à HEMA par le participant moyennant une somme dont le montant sera fixé par HEMA. Dans ce cas, le participant prêtera - sur la première demande de HEMA - son entière collaboration permettant la cession des droits intellectuels, laquelle cession sera fixée dans un contrat établi ultérieurement avec le participant.

7.4 Dans le cas où HEMA décide, pour des raisons qui lui sont propres, de ne pas produire la création gagnante ou si HEMA souhaite supprimer l'article en question de son assortiment, les droits de propriété intellectuelle pourront être rétrocédés au participant, lui permettant de disposer à nouveau librement de sa création.

The HEMA logo consists of the word "HEMA" in white, uppercase, sans-serif font, centered within a solid magenta square background.

briefing & dispositions

7.5 En participant à ce concours, le participant donne le droit irrévocable à HEMA de diffuser des publications concernant sa création, ceci au sens le plus large du terme et sans concertation préalable avec le participant.

7.6 Le participant n'est pas autorisé à émettre des publications sur sa création avant son envoi au concours (et avant la publication du nom des gagnants) ni à la proposer à la vente, l'exposer ou la rendre publique de quelque manière que ce soit.

7.7 Le participant lauréat, n'est pas en droit de (faire) exploiter sa création pendant un an, sauf sur autorisation préalable écrite de HEMA.

article 8. jury

Un seul jury évaluera tous les envois (contrairement aux concours HEMA précédents, les objets ne sont pas répartis en plusieurs catégories). Le nom des membres des jurys seront annoncés sur le site www.hema.nl/ontwerpwedstrijd.

article 9. jugement

9.1 Le jury vérifiera en premier lieu si la création est conforme aux critères définis dans ce briefing et ces dispositions. En cas de non conformité aux dispositions, la création ne participera pas au concours. L'anonymat des participants est garanti lors de l'évaluation des créations par le jury. Le jury décernera les prix disponibles s'il considère qu'il y a un nombre suffisant de créations répondant aux critères de participation et que leur qualité est suffisante. Le jury prend sa décision à la majorité des voix.

9.2 Les spécialistes de HEMA examineront les créations récompensées par le jury et évalueront leur aptitude à être produites et commercialisées dans les magasins HEMA.

article 10. rapport du jury

La remise des prix et la publication des résultats auront lieu en 2010. La date précise sera déterminée ultérieurement et annoncée sur le site web du concours. Le rapport du jury sera publié au moment de la remise des prix. Dans son rapport, le jury donnera ses commentaires sur les prix ou les éventuelles mentions honorables qu'il aura décernées.

article 11. prix

11.1 Les gagnants du Concours de Design HEMA recevront chacun un montant de 1 500 euros. Les deuxième et troisième prix recevront respectivement 750 et 500 euros. Le jury a de plus toute liberté pour décerner un maximum de cinq mentions honorables d'une valeur de 250 euros. HEMA se réserve toutefois le droit d'attribuer moins de prix.

11.2 Dans le cas où HEMA décide de produire une création gagnante, une somme dont le montant sera fixé par HEMA, sera versée au participant lors de la cession des droits de propriété intellectuelle à HEMA.

11.3 Tous les frais propres à la réalisation de la création ainsi qu'à son envoi sont à la charge du participant.

article 12. exposition(s)

Les créations gagnantes et d'autres envois sélectionnés par les experts, seront exposées au public dans un lieu déterminé par HEMA. Dans ce cadre, HEMA conservera les créations et les objets s'y rapportant, aussi longtemps que nécessaire.

The HEMA logo consists of the word "HEMA" in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid magenta square background.

HEMA

briefing & dispositions

article 13. retour des créations

Les créations seront renvoyées à leur expéditeur dans les deux mois suivant la publication des résultats, sauf les objets utilisés pour l'exposition.

article 14. questions

Les questions concernant le concours peuvent être posées par mail au Secrétariat du Concours de Design HEMA, à : ontwerpwedstrijd@hema.nl, tél. +31 (0)20 311 43 70.

article 15. responsabilité en cas de dommage

HEMA ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels dommages subis par les créations pendant la durée du concours et la période où HEMA est en leur possession. Ceci vaut aussi pour les dommages causés pendant les transports.

article 16. jugement contraignant

La décision du jury est contraignante. Aucune correspondance ne peut être échangée concernant la décision. HEMA se soumet sans condition au jugement du jury.

article 17. litiges

Le Concours de Design HEMA est régi par le droit néerlandais. Tout litige éventuel résultant de ou en relation avec le Concours de Design HEMA est soumis exclusivement au juge compétent d'Amsterdam.

article 18. divers

18.1 Le briefing et les dispositions sont indissociables.

18.2 HEMA est en droit de modifier les dispositions. Toute modification éventuelle sera annoncée sur le site www.hema.nl/ontwerpwedstrijd.

18.3 Dans le cas où une ou plusieurs dispositions ne s'avèrent pas valables en droit, les autres dispositions resteront valables. Dans ce cas, le règlement tentera de se rapprocher le plus possible de la disposition à remplacer.

contact :

E-mail: ontwerpwedstrijd@hema.nl

